



République Française

Département du Bas-Rhin

COMPTE RENDU

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

Date de convocation : 15 octobre 2016

Délégués en fonction : 30 Présents : 29 Absents et excusés : 1 Procurations : 0

Artolsheim

Bindernheim

Boesenbiesen

Bootzheim

Elsenheim

Grussenheim

Heidolsheim

Hessenheim

Hilsenheim

Mackenheim

Marckolsheim

Ohnenheim

Richtolsheim

Saassenheim

Schoenau

Schwobsheim

Sundhouse

Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER, M. Maurice FAHRNER, Mme Audrey HUCK
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** : M. Rémy STOECKLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saassenheim** : M. Norbert LOMBARD,
- **Schoenau** : .../...
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS,

Absents excusés:

M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Etienne SIMLER (suppléant), , (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Gérard BERNARD, M. Servais ROESZ (suppléant), M. Justin FAHRNER, M. Antoine HERTH (Député), M. Jean-Paul BEHR (Trésorier), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments et Matériels).

Assistaient en outre :

M. Joseph BORTOT (suppléant), , M. Clément ROHMER (suppléant), M. François REMOND (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER, M. Vincent DIETSCH (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), , M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Responsable Voirie, Réseaux), Mme Céline SPITZ (Responsable de pôle), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE

LE 21 NOVEMBRE 2016

19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Statuts – Révision suite à la mise en œuvre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
2. Ressources Humaines – Modification du plan des effectifs par la création d'un emploi de responsable des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

C. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives
 - a. Budgets annexes Ecole de Musique et Ordures ménagères – décision modificative n°1
 - b. Budget annexe Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – décision modificative n° 2
 - c. Budget Principal – décision modificative n°3

D. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

1. Transfert des Zones d'activités économiques communales à la Communauté de Communes
2. Environnement – sensibilisation des scolaires

E. SERVICES A LA PERSONNE

1. Structures d'accueil périscolaires – Rapports d'activités 2015
 - a. Périscolaire de Heidolsheim
 - b. Périscolaire de Marckolsheim et ALSH
 - c. Périscolaire de Elsenheim
 - d. Périscolaire de Richtolsheim
 - e. Périscolaire de Sundhouse
 - f. Périscolaire de Wittisheim
2. Demande de subvention - Association « Espace Enfants du Grand Ried »

F. HABITAT

1. Plan local de l'Habitat – Aide à la rénovation énergétique

G. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

1. PÉRISCOLAIRE D'ELSENHEIM – Validation du programme des travaux

H. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. Demande de subvention pour le projet « un album pour ma ComCom »

I. VŒUX ET COMMUNICATIONS

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Monsieur Jean-Blaise LOOS.

*

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 21 septembre dernier.

Adopté à l'unanimité.

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Statuts – Révision suite à la mise en œuvre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **Approuve et propose** aux communes les modifications de compétences et les statuts avec effet au 1^{er} janvier 2017 ;
- ◆ **Décide** de notifier la présente délibération au maire de chacune des communes membres de la Communauté de communes, leurs conseils municipaux devant être obligatoirement consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification conformément aux dispositions des articles L. 5211-17 et L. 5211-20 du CGCT ;
- ◆ **Invite** Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté les nouveaux statuts de la Communauté de communes du Ried de Marckolsheim ;
- ◆ **Charge** Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Ressources Humaines – Modification du plan des effectifs par la création d'un emploi de responsable des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **modifie** le plan des effectifs de la Communauté de Communes en procédant à la création d'un emploi de contractuel en Contrat à Durée Indéterminée en vue d'assurer l'emploi de Responsable des Affaires Juridiques et de la Commande Publique ;

- ◆ **décide** que, pour l'exécution de ce contrat, le titulaire de l'emploi percevra une rémunération mensuelle calculée sur la base de l'échelon 12 du grade d'Attaché Territorial, indice brut 801, indice majoré 658, indexée sur l'évolution du traitement des fonctionnaires ;
- ◆ **fixe** la date d'effet de la modification du plan des effectifs au 1^{er} janvier 2017 ;
- ◆ **autorise** le Président à passer et signer le contrat.

Adopté à l'unanimité.

C. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives

- a. Budgets annexes école de musique et ordures ménagères – Décision modificative n° 1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

ECOLE DE MUSIQUE

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	- 900	
311	011	Charges à caractère général	6247	Transport collectif	- 500	
311	011	Charges à caractère général	6251	Voyages et déplacements	- 2 000	
311	011	Charges à caractère général	6184	Versements à des organismes de formation	- 500	
311	012	Charges de personnels et frais assimilés	6218	Autre personnel extérieur	+ 3 900	Décision modificative pour ajustement de crédits de fin d'exercice budgétaire
TOTAL =					0	

ORDURES MENAGERES

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
	65	Autres charges de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	+ 11 000	
	65	Autres charges de gestion courante	6542	Créances éteintes	+ 13 000	
	67	Charges exceptionnelles	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	- 24 000	
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

b. Budget annexe gendarmerie intercommunale – Décision modificative n° 2

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

GENDARMERIE

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	21	Immobilisations corporelles	2128	Autres agencements et aménagements	+ 500	Complément facturation espaces verts commune de Marckolsheim
TOTAL =					+ 500	

❖ **Section d'investissement**

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	16	Emprunts et dettes	1641	Emprunt	+ 500	
TOTAL =					+ 500	

Adopté à l'unanimité.

*

**

c. Budget Principal – Décision modificative n° 3

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET GENERAL

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
255	65	Autres charges de gestion courante	6574	Subv. de fonctionnement aux assoc. et autres personnes de droit privé	5 517	Subvention dans le cadre du projet « Un album pour ma comcom »
01	014	Atténuation de produits	73925	FPIC	- 5 517	
01	023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	-5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	676	Différences sur réalisations transférées en investissement	5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
814	77	Produits exceptionnels	7788	Produits exceptionnels divers	- 5 000	
814	77	Recettes exceptionnelles	7752	Produits des cessions d'immobilisations	5 000	Cession nacelle Nissan Cabstar
TOTAL =					0	

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
643	21	Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	+ 800	Complément Mobilier Périscolaire Hilsenheim
020	21	Immobilisations corporelles	21318	Provisions pour grands projets à venir	- 800	Réduction provisions pour grands projets à venir
643	21	Immobilisations corporelles	21318	Construction autres bâtiments publics	1 600 000	Construction périscolaire Elsenheim
020	21	Immobilisations corporelles	21318	Provisions pour grands projets à venir	- 1 600 000	Prélèvement pour construction périscolaire Elsenheim
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	- 5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	192	Différence sur réalisations d'immobilisations	+ 5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

D. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

1. Transfert des Zones d'activités économiques communales à la Communauté de Communes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **Définit** une zone d'activités économique sur la base des critères suivants :
 - vocation économique mentionnée dans un document d'urbanisme ;
 - présence d'une « certaine superficie » (1 ha minimum) et d'une cohérence d'ensemble dans le cadre d'une opération d'aménagement (ZAC, lotissement,...) ;
 - traduction d'une volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné sur le site ;

- possibilité d'une retranscription bien identifiée des écritures budgétaires et comptables et flux financiers liés à la zone au travers de l'existence d'un budget annexe.

Adopté à l'unanimité.

2. Environnement – sensibilisation des scolaires

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **valide** le programme 2016-2017 correspondant à un budget de 29 650 € ;
- **décide** de l'inscription des crédits budgétaires nécessaires pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

E. SERVICE A LA PERSONNE

1. Structures d'accueil périscolaires – Rapports d'activités 2015

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités 2015 présenté par l'AGF du Bas-Rhin pour les structures d'accueil périscolaires de Heidolsheim, Marckolsheim, Elsenheim, Richtolsheim, Sundhouse et Wittisheim.

2. Demande de subvention - Association « Espace Enfants du Grand Ried »

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution d'une subvention de 2 336 € à l'association « Espace Enfants du Grand Ried ».

Adopté à l'unanimité.

F. HABITAT

1. Plan local de l'Habitat – Aide à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **approuve** l'attribution de l'aide proposée au particulier bénéficiaire.

Adopté à l'unanimité.

G. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

1. Périscolaire d'Elsenheim – Validation du programme des travaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **Approuve** le programme technique de l'opération ;

- ◆ **Approuve** le coût prévisionnel des travaux de 1 151 010,00 € HT, soit un coût prévisionnel global de l'opération de 1 532 785,29 € HT ;
- ◆ **Autorise** le Président à engager la procédure de désignation du maître d'œuvre sous forme d'un marché à procédure adaptée avec remise de prestations ;
- ◆ **Fixe** à 12 000 € HT le montant de l'enveloppe globale des primes à répartir entre les deux candidats sélectionnés (hors lauréat) dont les modalités d'attribution seront fixées par le règlement de consultation ;
- ◆ **Vote** les crédits complémentaires à la réalisation de cette opération- Chapitre 21 – Article 21318 (construction autres bâtiments publics) – Fonction 643 - financé par un prélèvement identique sur le Chapitre 21 – Article 21318 (provision pour grands travaux) – Fonction 020.

Adopté à l'unanimité.

H. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. Demande de subvention pour le projet « un album pour ma ComCom »

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **Décide** d'octroyer une subvention de 5 517 € pour la réalisation du projet « Un album pour ma Comcom » ;
- ◆ **Vote** les crédits nécessaires au Chapitre 65- Article 6574 – Fonction 255 - financés par un prélèvement identique sur le chapitre 014 (atténuation de produits) – Article 73925 (Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales.

Adopté à l'unanimité. (Madame Chrystelle ERARD ne prend pas part au vote).

I. VŒUX ET COMMUNICATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05

Fait à Marckolsheim, le 22 novembre 2016

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

